

Chers représentants de clubs, chers amis du football

Nouvelles réjouissantes du Conseil fédéral : à partir de demain jeudi (17.02.2022), la plupart des mesures visant à endiguer le virus Covid-19 seront levées. Pour plus de détails, nous vous renvoyons au [communiqué de presse](#) du Conseil fédéral.

Pour le football, ces assouplissements signifient notamment ce qui suit :

- Il n'y aura plus de restrictions pour **les matches, les entraînements et autres manifestations de club** en plein air et à l'intérieur (en particulier dans les salles de sport). Entre autre, l'obligation de disposer d'un certificat (3G, 2G+, 2G) et de porter un masque est supprimée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il n'y a plus besoin non plus de concepts de protection ni de saisie des contacts.
- Il n'y a plus non plus de restrictions pour les **restaurants-clubs**, comme c'est généralement le cas dans la restauration.
- **Il n'y a plus d'obligation de quarantaine en cas de contacts étroits** avec des personnes infectées. Seules les personnes infectées doivent s'isoler pendant 5 jours. Il ne devrait donc plus guère y avoir de reports de matches en raison d'ordonnances de quarantaine.

Nous sommes très heureux de cette évolution positive et espérons avec vous que le deuxième tour de la saison en cours se déroulera sans encombre dans toutes les catégories et ligues. Pour que cette nouvelle situation soit durable, nous vous prions toutefois de continuer à assumer votre responsabilité personnelle face au virus. En même temps, nous vous invitons à regarder avec nous vers l'avant avec confiance.

Que cette lettre d'information soit la dernière concernant Corona! Nous espérons qu'en cette période difficile, nous avons au moins réussi à vous informer rapidement sur les points essentiels des nombreuses décisions du Conseil fédéral.

Nous vous souhaitons le meilleur pour la deuxième partie de la saison et restons à votre disposition pour répondre à vos questions (de préférence par e-mail à corona@football.ch).